

Envoyé en préfecture le 28/11/2019

Reçu en préfecture le 28/11/2019

Affiché le



ID : 091-219102860-20191125-DEL_2019_0137-DE

SPL SEER GRIGNY-VIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2019

RESOLUTION N° 2

**Examen et arrêté du projet de rapport de gestion et du rapport du gouvernement
d'entreprise au titre de l'année 2018**

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'arrêter le projet de rapport de gestion et de rapport du gouvernement d'entreprise au titre de l'année 2018.

1. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES :

La SEER n'a pas de filiale et ne contrôle aucune société.

1.1. Activité de la société

L'année 2018 se caractérise par une première année d'exploitation du site géothermal (raccordement gaz au 1^{er} octobre 2017 et géothermie le 15 décembre 2017).

Copropriété Grigny 2

- La cession de la chaufferie :

Conformément au plan d'affaires et à l'ordonnance du juge en date du 4 février 2016, l'acquisition de la chaufferie auprès d'AJA a été effectuée par acte en date du 24 octobre 2018 pour un montant de 900 000 €. Rappelons qu'une partie de cette somme a été fléchée pour permettre la prise en charge du plan de sauvegarde qui devait être imputé aux copropriétaires.

- Transfert de compétence

Des démarches et réunions d'information se sont tenues dans le cadre du transfert de compétence de l'administrateur AJA vers les 27 syndicats secondaires.

Les polices d'abonnement auprès des 27 syndicats ont été signées. Les factures leur seront désormais transmises directement.

Sous station	Abonné	SYNDIC	PA signée le
SST 30 : Syndicat Secondaire n°21 - Les Lacs	1-3-5 Rue de lacs	GEXIO	05/11/2018
SST 31 : Syndicat Secondaire n°24 - Bonaparte	2-4-6 Square Surcouf	IME GESTION	03/01/2019
SST 32 : Syndicat Secondaire n°25 - Bernadotte	8-10-12 Square Surcouf	GEXIO	05/11/2018
SST 33 : Syndicat Secondaire n°26 - Cambacérès	1-3-5 Square Surcouf	AJ TULIER	10/12/2018
SST 34 : Syndicat Secondaire n°27 - Surcouf	7-9-11-13-15 Square Surcouf	AJ TULIER	10/12/2018
SST 34 : Syndicat Secondaire n°27 - Surcouf	2-4 Av des sablons	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 36 : Syndicat Secondaire n°29 - Sablons	6-8 Av des sablons	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 37 : Syndicat Secondaire n°48 - Lavoisier	2-4-6-8-10 Rue Lavoisier	AJ TULIER	10/12/2018
SST 38 : Syndicat Secondaire n°49 - Ney	1-3-5 Rue Lavoisier	AJ TULIER	10/12/2018
SST 39 : Syndicat Secondaire n°30 - Villaret de Joyeuse	12 Av Sablon et 2 Rue Vlaminck	IME GESTION	03/01/2019
SST 40 : Syndicat Secondaire n°31 - Vlaminck	4-6-8 Rue Vlaminck	AXIUM (ex GESTION CAPITAL PARTNERS)	20/12/2018
SST 41 : Syndicat Secondaire n°33 - Renoir	17-19-21-Rue Renoir	IME GESTION	03/01/2019
SST 42 : Syndicat Secondaire n°41 - Junot	14-16-18 Av des sablons	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 43 : Syndicat Secondaire n°42 - Sablons	20-22-24-26 Av des sablons	IME GESTION	03/01/2019

SST 44 : Syndicat Secondaire n°43 - Oudinot	17-19-21 Av des sablons	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 45 : Syndicat Secondaire n°44 - Sablons	7-9 Av des sablons	IME GESTION	03/01/2019
SST 46 : Syndicat Secondaire n°45 - Lannes	11-13 Av des sablons	KANAWATI	03/01/2019
SST 47 : Syndicat Secondaire n°46 - Mac Donald	1-3-5 Av des sablons	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 48 : Syndicat Secondaire n°47 - Rodin	2-4-6-8-10 Square Rodin	IME GESTION	03/01/2019
SST 49 : Syndicat Secondaire n°11 - Lauriston	2-4-6 Rue Lauriston 2-3-6-8 Rue Berthier	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 50 : Syndicat Secondaire n°12 - Berthier	1-3-5-7 Rue Berthier	PRECLAIRE	11/12/2018
SST 51 : Syndicat Secondaire n°13 - Victor	2-4-6-8-10-12 Rue Victor	GEXIO	05/11/2018
SST 52 : Syndicat Secondaire n°14 - Soult	1-3-5-7-9-11-13 Rue Victor	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 53 : Syndicat Secondaire n°15 - Masséna	2-4-6-8-10-12-14 Rue Masséna	SEGINE ESSONNE	28/11/2018
SST 54 : Syndicat Secondaire n°16 - Lefèvre	9-11-13-15 Rue Lefèvre	CONVERGENCE	03/01/2019
SST 55 : Syndicat Secondaire n°17 - Lefèvre	8-10-12-14 Rue Lefèvre	MOURGEON	17/12/2018
SST 56 : Syndicat Secondaire n°18 - Las Cases	2-4-6-8-10-12-14 Rue Lefèvre	ETUDE HOTTE	14/12/2018

- Amodiation

Le dépôt d'amodiation du SIPPAREC au profit de la SEER a été déposé auprès de la DRIEE le 30 octobre 2018. Le 4 février 2019, la Préfecture de l'Essonne a autorisé l'amodiation du Permis d'Exploitation au profit de la SEER ;

- Inauguration

L'inauguration du site le 2 juin 2018 était ouvert à la population grignoise et castelviroise.

Plusieurs interventions ont permis de souligner le caractère emblématique et innovant de la réalisation du site géothermal par la SEER.





1.2. Compte-rendu technique

L'année 2018 aura été marquée par le bon fonctionnement de la boucle géothermale.

Seul incident rencontré, la panne de la pompe d'injection durant deux semaines sans conséquence pour les usagers.

- Le premier semestre 2018 : la mise en œuvre avec retard de la sous-station XYZ (retard lié au délai exigé pour le raccordement électrique) a perturbé le fonctionnement du réseau. A cela s'est ajouté la présence de bypass sur le réseau existant de la copropriété augmentant ainsi la température de retour géothermique de plusieurs degrés (taux de couverture réduit de 13 %).

- Le décalage dans le raccordement du site la Grande Borne d'avril à début août a par ailleurs, diminué la livraison de chaleur sur la période concernée.

L'année 2018 se solde donc par un taux de couverture de **60,4 %** (pour une valeur théorique de 73,3 %). À noter qu'au cours du second semestre, le taux de couverture géothermique a été conforme aux prévisions.

Le suivi périodique par décade des performances énergétiques associé à la mise en place de l'intéressement sur le P1 de l'exploitant depuis le 1^{er} octobre 2018 ont permis de revenir aux performances théoriques.

Polices d'abonnement signées :

	Abonné	Bâtiment	PA signée
GRIGNY	Ville de Grigny	Ecoles EMB4 Vlaminick & Lucie Aubrac	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EMB2	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EPA4	28/09/2017
	Ville de Grigny	Centre Pablo Picasso / LMJ / PMI	28/09/2017
	Ville de Grigny	Centre Sydney Bechet / Commissariat / Maison des jeunes	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EMB3	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EPA3	28/09/2017
	Ville de Grigny	Gymnase Haricot	28/09/2017
	AJA Associés	Pour les syndicats secondaires	09/06/2017
	SA HLM ATHEGIENNE	Résidence Saint-Exupéry	04/12/2017
	SA HLM ATHEGIENNE	ZAC du centre-ville - Lot n°8	04/12/2017
	Académie de Versailles	Collège Pablo Neruda	07/09/2017
	Union des Musulmans de Grigny	Mosquée de Grigny	18/10/2017
	CASINO (Urbi / Orbi)	Centre commercial de Grigny II - Casino	03/01/2018
	Diocèse d'Evry - Corbeil	Eglise de Grigny II	04/09/2017
	Immobilière 3 F	ZAC du Centre-ville - Lot n°9	21/06/2017
	SJI AGEMA	Immeuble de bureaux	28/08/2017
Les Résidences	La Grande Borne	24/05/2017	
VIRY CHATILLON	Ville de Viry-Chatillon	Ecole élémentaire et maternelle L'Erable	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Espace Salvador Allende	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Ecole maternelle Les Bleuets	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Maison de Quartier Jean Mermoz / MJC Aimé Césaire	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Complexe Jules Verne	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Groupe scolaires Jules Verne / Casier / Péguy	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Ecole maternelle Victor Hugo	06/03/2017
	Ville de Viry-Châtillon / CCAS	RPA La Forêt	08/01/2018
	EMMAÛS Habitat	Cité de la Forêt	06/07/2017
	Immobilière 3F	Les Erables 1 - Chaufferie	03/07/2017
	Immobilière 3F	Les Erables 1 - Bâtiment C	03/07/2017
	Immobilière 3F	Buisson Borgne	03/07/2017
	Conseil départemental 91	Collège Olivier de Serres	19/10/2018

1.3. Activités en matière de recherche et de développement

- Viry-Chatillon :

Les Erables 2 : Vote et accord en Assemblée Générale de juin 2018 de l'ensemble des résidents. Travaux programmés en mai 2019 pour mise en service au 1 juillet.

- Grigny :

Zac Cœur de Ville : Ilot A9 I3F, Ilot D2 Groupe Gambetta, Ilot D6 I3F : en cours de négociation.

1.4. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

- ***Devenir du GGR2***

La DRIEE et la SAF Environnement qui ont été consultées sur une éventuelle exploitation n'émettent aucune objection. Une pompe de production pourrait y être installée et fournir un débit d'exploitation de 100 m³/h. Dans cette hypothèse le débit d'exploitation passerait à 400 m³/h. Ce mode de fonctionnement augmenté est en cours d'étude, en fonction de l'extension possible du réseau de chaleur à d'autres collectivités selon les orientations du schéma directeur.

- ***Ris-Orangis***

Le doublet géothermique de Ris-Orangis est sous utilisé. Une opportunité de rachat géothermique par la SEER pourrait être envisagé (possible jusqu'à des valeurs de « (35 000 MWh) dans l'hypothèse d'une mise en œuvre des propositions du schéma directeur.

- ***Fin du 1^{er} Etablissement :***

Viry-Chatillon :

Résidence Gai Soleil : négociations en cours, présentation au Conseil syndical du 4 juin 2019,

Résidence Les Bouleaux : négociations en cours.

- ***Schéma directeur territorial***

Afin de faire bénéficier aux villes avoisinantes du réseau de chaleur géothermique de Grigny/Viry-Châtillon, un schéma directeur territorial a été lancé et concerne les villes de :

- Sainte-Geneviève-des-Bois
- Saint-Michel-sur-Orge
- Fleury-Merogis
- Juvisy-sur-Orge
- Ris-Orangis
- Morsang-sur-Orge
- Savigny-sur-Orge
- Grigny et Viry-Chatillon

Il en ressort un fort potentiel de logements et équipements publics raccordables à un réseau de chaleur géothermique. Un premier comité de pilotage s'est tenu en octobre 2018 avec une validation des pistes d'orientation proposées. Un second comité de pilotage s'est tenu le 13 mars 2019 pour présenter une architecture potentielle de réseau. L'expérience de GGR2 ayant

démontré l'impossibilité d'exploiter au Dogger à l'ouest de Grigny/Miry-Châtillon, divers scénarios ont été proposés.

1.5. Informations relatives aux installations classées visées à l'art. L.225-102-2 du Code de commerce :

La SEER n'est pas concernée. Le capital est détenu à 100 % par les actionnaires publics.

1.6. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. Compte rendu annuel de résultat de l'exploitation

Le raccordement au gaz a été effectif pour l'ensemble des abonnés au 1^{er} octobre 2017 et à la géothermie le 12 décembre 2017.

Recettes liées à l'exploitation de la DSP :

	janv-18			févr-18			mars-18			avr-18		
	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé
R1A	1 424	31,30	44 565	1 911	32,15	61 437	1 748	30,93	54 075	737	31,61	23 289
R1AG	6 951	21,98	152 792	9 159	22,02	201 691	7 630	20,12	153 507	3 405	20,52	69 876
R1B	1 235	27,07	33 444	1 516	27,82	42 174	1 233	26,64	32 856	493	27,10	13 364
R1C	0	18,48	0	0	18,48	0	0	18,48	0	0	20,08	0
Total conso	9 611		230 801	12 586		305 302	10 611		240 438	4 635		106 530
R2	11 666	18,37	214 295	11 666	18,40	214 645	11 666	18,41	214 762	11 751	18,62	218 808
Total URF	11 666		214 295	11 666		214 645	11 666		214 762	11 751		218 808
Total recettes DSP			445 096			519 947			455 200			325 338

	mai-18			juin-18			juil-18			août-18		
	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé
R1A	316	31,25	9 862	119	30,84	3 671	78	31,25	2 425	58	31,50	1 831
R1AG	2 088	19,71	41 145	1 230	19,09	23 473	1 033	20,51	21 182	926	21,39	19 802
R1B	287	26,83	7 713	153	26,60	4 060	104	27,24	2 841	107	24,42	2 613
R1C	0	19,27	0	0	17,80	0	0	16,22	0	944	16,03	15 129
Total conso	2 691		58 720	1 501		31 204	1 215		26 447	2 035		39 375
R2	9 654	18,49	178 493	9 654	18,46	178 204	9 654	18,42	177 817	10 198	18,47	188 357
Regul URF	-14 685	18,34	-269 330									
Total URF	9 654		-90 837	9 654		178 204	9 654		177 817	10 198		188 357
Total recettes DSP			-32 117			209 408			204 265			227 732

	sept-18			oct-18			nov-18			déc-18		
	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé
R1A	91	31,58	2 875	512	32,37	16 583	1 453	34,86	50 642	2 064	33,92	70 025
R1AG	1 237	22,10	27 329	2 722	23,00	62 606	6 481	25,53	165 470	8 164	24,47	199 780
R1B	185	24,48	4 529	432	28,30	12 228	1 114	30,60	34 087	1 400	29,81	41 734
R1C	1 134	16,20	18 374	1 185	16,15	19 143	41	16,44	669	0	16,44	0
Total conso	2 647		53 107	4 852		110 560	9 089		250 868	11 629		311 539
R2	11 662	18,52	215 983	11 822	18,55	219 303	11 822	18,60	219 894	11 822	18,57	219 539
Regul URF				16 110	18,38	296 098						
Total URF	11 662	19	215 983	27 932	19	515 401	11 822		219 894	11 822		219 539
Total recettes DSP			269 090			625 961			470 762			531 078

	Total général		
	Quantité	PU	Montant facturé
R1A	10 511	32,47	341 279
R1AG	51 026	22,32	1 138 653
R1B	8 260	28,04	231 643
R1C	3 304	16,14	53 315
Total conso	73 101		1 764 890
R2	133 035	18,49	2 460 101
Regul URF	1 424	18,79	26 768
Total URF	134 460		2 486 869
Total recettes DSP			4 251 759

2.2. Situation des biens et immobilisations

Le montant immobilisé pour 26 211 893 € au 31/12/2018 se décompose comme suit :

Marché	Montant Total 2018	Montant Total 2017	Investissement 2018
Assistance à maîtrise d'ouvrage	134 000	134 000	-
Assistance à la passation de marché	48 113	48 650	- 537
SPS	14 525	14 525	-
Assurance	659 162	659 162	-
Adhésion à la garantie "court terme" de la SAF Environnement pour deux puits de géothermie	434 000	434 000	-
Intérêts d'emprunt	205 253	205 253	-
Intérêts avance C/C	9 337	9 337	-
Frais commun	1 504 390	1 504 927	- 537
MOE réseau de chaleur géothermie (partie "surface")	901 759	901 759	-
Lot 1 : Travaux de mise en place du réseau de chaleur	4 714 580	4 583 687	130 893
Lot 2-Travaux aménagement des sous stations	1 743 595	1 615 385	128 210
Cout de raccordement Collège Olivier de Serres	155 975		155 975
Acquisition de la chaufferie Grigny II	966 968		966 968
Réseau	8 482 877	7 100 832	1 382 045
MOE réalisation doublet géothermique	614 740	614 740	-
Travaux réalisation doublet géothermique	12 168 304	12 124 454	43 850
Aménagement de la plateforme de Forage	408 522	410 642	- 2 120
Fourniture et pose d'échangeurs géothermaux	334 600	334 600	-
Fourniture et installation des équipements immergés du puits producteur et fourniture équipements de la boucle géothermale de GRIGNY II	605 811	605 811	-
Travaux pour la mise en place des installations de surface de la centrale géothermique du réseau de Grigny et Viry-Chatillon	1 870 677	1 870 677	-
Nettoyage Caniveau (Devis)	9 600	9 600	-
Divers (remise en état)	36 477	36 477	-
Divers (travaux complémentaires et adaptation)	158 765		158 765
Campagne de diagnostic Amiante avant travaux Géothermie	17 130	17 130	-
Doublet	16 224 626	16 024 131	200 495
Total immobilisation doublet géothermique	26 211 893	24 629 891	1 582 003

2.3. Projet d'affectation et de répartition des résultats

Total des produits d'exploitation : 4 702 479 €

Total des charges d'exploitation : 4 725 352 €

Total des produits financiers : 8 170 €

Total des charges financières : 450 866 €

Le résultat clos de l'exercice se solde par une perte de 159 463 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité au compte de report à nouveau débiteur, soit 159 463 €.

Le compte de report à nouveau, après affectation du résultat, est débiteur de 1 128 942 €.

À noter que ce résultat inclut une régularisation de la TICGN d'un montant de 120 380 € sur le dernier trimestre 2017, 319 379 € cumulé 2017-2018.

Par ailleurs, les impacts techniques visés précédemment, ont eu un impact financier sur le chiffre d'affaire que l'on peut estimer à :

- Impact « Bypass et retard sous-stations XYZ", soit 13 points de taux de couverture et quantifié à 11 000 MWhPCS de gaz, soit un surcout de gaz estimé à 297 000 €.
- Report de livraison de chaleur à la Grande Borne à 3 000 MWh ayant entraîné une perte de recette de l'ordre de 96 000 € HT.

Au global, le résultat 2019 aurait pu être excédentaire et largement en avance sur les prévisions du Plan d'affaires.

Pour l'année 2019, la résolution des difficultés techniques, l'intéressement de l'exploitant sur le taux de couverture et l'augmentation des recettes de vente de chaleur, 100% Grande Borne, nouveaux prospects, sont de bon augure pour la rentabilité de l'opération dès l'exercice 2019.

2.4. Charges non déductibles

Montant des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du CGI : Néant.

2.5. - Décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

	Article D. 441 I.1* : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.1* : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	23					2	55					121
Montant total des factures concernées HT	287 980	-	-		179 314	179 314	463 131	556 780	178 633	140 370	16 223	892 006
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	6%	0%	0%	0%	4%	4%						
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice							11%	13%	4%	3%	0%	21%
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues						0						0
Montant total des factures exclues						0						0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 446-6 ou article L. 443-1 du Code du Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuel : 30 jours						Délais contractuel : 30 jours					

	Article D. 441 I.1* : Factures <u>recues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 I.1* : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	142					76	72					122
Montant total des factures concernées HT	3 524 352	3 131 353	820 025	103 645	1 012 126	5 067 149	993 442	2 625 152	775 374	446 188	16 223	3 862 937
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	79%	70%	18%	2%	23%	113%						
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice							23%	62%	18%	11%	0%	91%
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues						0						0
Montant total des factures exclues						0						0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 446-6 ou article L. 443-1 du Code du Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuel : 30 jours						Délais contractuel : 30 jours					

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 CONVENTIONS REGLEMENTEES : REEXAMEN DES CONVENTIONS ANTERIEURES

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

Il est rappelé les conventions préalablement signées :

- **Convention de coopération entre le SIPPPEC et la SEER en date du 16 juin 2016 :**
Motif de la reconduction : pour la gestion de la société et permettre à l'ensemble du personnel de bénéficier des services et matériels mis à disposition ;

Montant facturé au titre de l'année 2018 : 59 330 €

Administrateurs concernés : Thérèse Leroux, Jacques Bouvard, José Guntzburger, Vincent Phalippou, Jean-Pierre Riotton, Fatah Aggoune, Yasmine Boudjenah

- **Convention de bail de bureaux meublés avec le SIPPAREC en date du 18 décembre 2014 remplacée par une convention de bail de bureaux meublés en date du 29 juin 2016.**

Motif de la reconduction : nécessaire pour accueillir le personnel de la société ;

Montant facturé au titre de l'année 2018 : 9 412,93 € correspondant au 1^{er} semestre, le 2^e semestre n'ayant pas encore été facturé

Administrateurs concernés : Thérèse Leroux, Jacques Bouvard, José Guntzburger, Vincent Phalippou, Jean-Pierre Riotton, Fatah Aggoune, Yasmine Boudjenah

- **Convention de Délégation de Service Public (DSP) : Le Comité syndical du SIPPAREC, par délibération en date du 18 décembre 2014, a confié à la SEER la DSP pour mener à bien le projet de géothermie (gestion et exploitation des réseaux de production, de distribution et de livraison d'énergie calorifique sur le territoire des communes de Grigny et Viry Chatillon.**

Motif de la reconduction : nécessaire pour assurer le service

Montant facturé au titre de l'année 2018 : 178 376,57 €

Administrateurs concernés : Thérèse Leroux, Jacques Bouvard, José Guntzburger, Vincent Phalippou, Jean-Pierre Riotton, Fatah Aggoune, Yasmine Boudjenah

- **Convention d'apport en compte-courant d'associés signée le 7 juillet 2016 entre la SEER et le SIPPAREC concernant un apport en compte-courant :**

Montant : 1 000 000 €

Durée : 24 mois (rémunération : 0,8 % par an)

Prolongée pour une durée de 24 mois (rémunération : 0,4 % par an) ; l'avenant est en cours de signature

Motif de la reconduction : convention nécessaire pour le fonctionnement financier de la SEER

Administrateurs concernés : Thérèse Leroux, Jacques Bouvard, José Guntzburger, Vincent Phalippou, Jean-Pierre Riotton, Fatah Aggoune, Yasmine Boudjenah

3.2 DIRECTION GENERALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

- Composition du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'administration est composé de 13 administrateurs :

SIPPAREC

- Thérèse LEROUX
- Jacques BOUVARD
- José GUNTZBURGER
- Vincent PHALIPPOU
- Jean-Pierre RIOTTON
- Fatah AGGOUNE
- Yasmine BOUDJENAH

Ville de Grigny

- Philippe RIO
- Michèle AUBRY

- Saâdia BELLHAMER
- Serge GAUBIER

Ville de Viry-Châtillon

- Jean-Marie VILAIN
- Aurélie TROUBAT


Directrice Générale : Martine FLAMANT

Commissaire aux comptes :


- Titulaire : société Semaphores Audit
- Suppléant : société Alpha Expert

Expert-Comptable : Cabinet PRIMEXIS / MAZARS


- Liste Mandataires sociaux du Conseil d'Administration de la SPL S.E.E.R. Grigny-Viry


-  Thérèse LEROUX
- Présidente de la SPL SEER Grigny-Viry
- Membre du CA de la SORGEM

-  Philippe RIO
- Vice-président de la SPL SEER Grigny-Viry

-  Jean-Marie VILAIN
- Vice-président de la SPL SEER Grigny-Viry

-  Fatah AGGOUNE
- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry

-  Yasmine BOUDJENAH
- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry
- Présidente Directrice Générale de la Semaba

-  Jacques BOUVARD
- Président de la SEM SIPEnR
- Président de la SEM GEOYNOV
- Administrateur SPL SEER Grigny-Viry
- Administrateur et représentant de SIPEnR à l'Assemblée Générale de la SEM SDESM Energies
- Administrateur et représentant de SIPEnR à l'Assemblée Générale de la SEM Ener Centre Val de Loire
- Administrateur d'Ecole E2C93
- Administrateur de la Mission Locale de la Marne aux bois
- Administrateur de l'Association Régionale des Missions Locales
- Gérant de la SCI L'Oustau di Reire

✚ José Guntzburger

- Administrateur SEM SIPEnR
- Délégué principal de l'O.N.M (Ordre National du Mérite)

✚ Vincent PHALIPPOU

- Administrateur SEM SIPEnR
- Administrateur du Groupe ATGT
- Directeur Technique et commercial de la société Clothoïde

✚ Jean-Pierre RIOTTON

- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry
- Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité de la Ville de SCEAUX
- Président des Commissions de SECURITE Communale
- Délégué Titulaire au SIGEIF
- Vice-Président de l'Association des AEAE
- Membre Titulaire à L'AMF dans les commissions de sécurité
- Membre Titulaire à L'AMIF dans les commissions de sécurité

✚ Serge GAUBIER

- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry

✚ Michèle AUBRY

- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry

✚ Saâdia BELLAHMER

- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry

✚ Aurélie TROUBAT

- Administrateur CA SPL SEER Grigny-Viry

3.3 LES STRUCTURES

POUR RAPPEL

Le Conseil d'administration dans sa séance du 3 mars 2014 a voté le principe d'un non-versement d'indemnités aux administrateurs.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 2 reprises :

- 29 mars 2018
- 09 octobre 2018

L'Assemblée Générale s'est tenue le 8 juin 2018 avec l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels avec quitus à la Direction Générale et au Conseil d'administration.

Le comité de suivi et d'engagement composé de la Présidente et des deux vice-présidents s'est réuni le 8 juin 2018.

Le comité des usagers

Composition :

- La présidente : Madame Saadia BELLHAMER
- 5 censeurs représentant les bailleurs sociaux (les Résidences Yvelines Essonne, I3F), les villes de Grigny et Viry-Chatillon et le Conseil Départemental 91
- Autres représentants associations (locataires, copropriétaires).

Pas de réunion en 2018

La Commission d'appel d'offres

Pas de Commission d'appel d'offres en 2018

La Commission interne des marchés

- Marché pour la construction du génie civil de la sous-station de la Grande Borne attribué à l'entreprise OLIVAL,
- Marché pour la réalisation de l'adaptation de la chaufferie du Collège Olivier de Serres attribué à l'entreprise ERITHERM,
- Marché pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la gestion administrative, financière et technique attribué à l'entreprise ENRCAD,
- Marché pour l'Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO) pour le contrôle et le suivi géothermique des installations de sous-sol attribué à l'entreprise GEOFLUID,
- Marché pour l'Assistance technique à Maitrise d'Ouvrage pour le suivi et le contrôle de l'exploitation du réseau de chaleur géothermique attribué à l'entreprise SERMET.

Le comité de suivi composé de représentants du SIPPAREC et de la SEER s'est réuni les :

- 14 mars 2018
- 12 décembre 2018